



1058, Principale C.P. 9
Albertville (Québec) G0J 1A0
☎: 418 756-3554 ☐: 418 756-3552
☐: albertville@mrcmatapedia.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

AVIS PUBLIC
EXAMEN DE LA CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT AU PLAN D'URBANISME

AVIS est par les présentes donné par la soussignée que lors de la séance tenue le 7 août dernier, le conseil de la Municipalité d'Albertville a notamment adopté le règlement numéro 2023-07 modifiant le règlement de zonage.

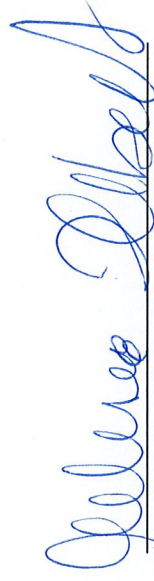
Ce règlement apporte les modifications suivantes au règlement de zonage numéro 04-2004 :

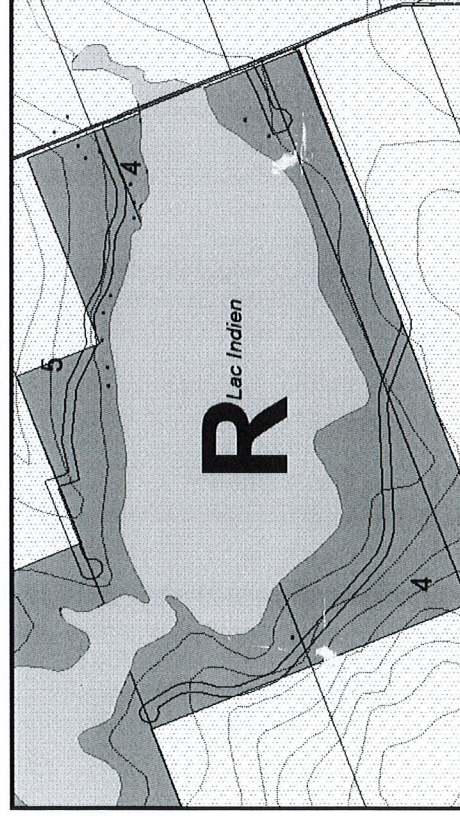
- 1° l'insertion, dans les zones 47 Av et 49 R, d'un tracé de rue projetée d'approximativement 1,3 km (chemin des Érables Sud) au sud et à l'ouest du lac Indien;
- 2° l'insertion, dans la zone 49 R, d'un tracé de rue projetée d'approximativement 100 m (chemin des Érables Nord) au sud et à l'ouest du lac Indien mais au nord du tracé mentionné au paragraphe 1°;
- 3° Le remplacement, dans les zones 47 Av et 49 R, du tracé de la route des Hérons (nommé Chalets-du-6^e-Rang sur le plan d'affectation en vigueur).

Toute personne habile à voter du territoire de la municipalité peut demander par écrit à la *Commission municipale du Québec* son avis sur la conformité du règlement numéro 2023-07 au plan d'urbanisme.

Cette demande doit être transmise à la Commission dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis. Si la Commission reçoit une telle demande d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la municipalité, celle-ci doit donner son avis sur la conformité du règlement au plan dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu pour demander à la Commission son avis sur la conformité du règlement numéro 2023-07 au plan d'urbanisme.

DONNÉ À ALBERTVILLE, CE 8 AOÛT 2023


Mélissa Hébert, directrice générale
et greffière-trésorière





1058, Principale C.P. 9
Albertville (Québec) G0J 1A0
☎: 418 756-3554 ☎: 418 756-3552
✉: albertville@mrcmatapedia.qc.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélissa Hébert, Directrice générale/ greffière-trésorière de la municipalité d'Albertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 8 août 2023, entre 8h00 et 16h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 août 2023.

Mélissa Hébert, directrice générale
et greffière -trésorière